

crois que le président l'a reconnu depuis et qu'il est prêt à remettre la question aux voix.

Des VOIX: Très bien.

(Texte)

M. LACROIX (Beauce): Monsieur le président, permettez-moi, sur cette importante question du budget de guerre, d'élever la voix et d'émettre mon opinion.

On demande des crédits de guerre pour:

(a) la sécurité, la défense, la paix, l'ordre et le bien-être du Canada;

(b) la conduite des opérations navales, militaires et aériennes dans les limites du Canada ou au delà.

En date du 8 septembre, le très honorable premier ministre (M. Mackenzie King) a déclaré dans cette Chambre ce qui suit, à la page 37 des débats:

(Traduction)

La question de l'envoi outre-mer d'un corps expéditionnaire ou de contingents revêt une importance considérable et demande l'examen le plus approfondi. Je remarque que sir Henry Gullett, ministre des Affaires extérieures en Australie, a dit à la Chambre des représentants de son pays, mercredi dernier, que son gouvernement n'avait pas encore songé sérieusement à l'envoi d'un corps expéditionnaire outre-mer. Il déclara que, une fois que le Commonwealth aurait rempli son premier devoir envers l'Empire, c'est-à-dire assuré sa propre sécurité, et qu'il serait plus facile d'estimer la force des ennemis et la nature du conflit, il y aurait lieu d'étudier un plan de participation ultérieure à la guerre et de le soumettre au peuple. Cette déclaration indique que le gouvernement australien aborde d'une façon générale l'étude de ce problème de la même manière que le Gouvernement du Canada.

(Texte)

D'après la déclaration du très honorable premier ministre, j'ai compris que le Canada n'enverrait pas outre-mer de contingents volontaires financés par le pays sans, au préalable, mûre considération.

Aujourd'hui, au lendemain de cette déclaration, on nous demande d'inclure dans les crédits militaires un montant de 100 millions de dollars pour opérations militaires, navales et aériennes au Canada et au delà du Canada, ce qui veut dire outre-mer.

Je diffère d'opinion avec le très honorable ministre de la Justice (M. Lapointe) quand il dit qu'il serait déshonorant pour le Canada que les dépenses pour nos armées de volontaires soient payées par l'Angleterre. Non, non, monsieur le président, il n'est pas déshonorant pour le Canada d'essayer à demeurer solvable durant une guerre qui n'est pas directement là nôtre. Nous avons saigné notre pays à blanc de 1914 à 1918. Nous avons dépensé sans compter. Le Canada a perdu 60,000 êtres humains. Nous avons tout près de 40,000 blessés à vie auxquels nous payons des

pensions. Nous versons annuellement 114 millions d'intérêts de plus qu'en 1914 et nous avons une obligation annuelle de \$40,774,880.80 pour les pensions des vétérans de la Grande Guerre. Depuis 1930 à ce jour, le pays n'a pas été capable de percevoir du peuple assez de taxes pour faire honneur à ses obligations. Notre population ouvrière vit dans l'esclavage. Nos cultivateurs ont quitté ou quittent encore leurs terres, faute de revenus ou de crédits suffisants pour les garder.

J'ai toujours été prêt à voter et j'ai toujours voté les crédits militaires pour la défense du pays. Mais lorsqu'on me demande de voter ce crédit pour soutenir une armée au delà des frontières du Canada, je dis: Nous n'en avons pas les moyens, mais l'Angleterre peut très bien le faire si elle le veut. Et si nous avons des volontaires prêts à aller l'aider, elle doit rembourser le Canada des frais encourus.

L'Angleterre a des hommes d'affaires experts et des facilités de finances qu'un jeune pays n'a pas. Par exemple, tout dernièrement, elle a acheté sur le marché canadien tout près de 100 millions de boisseaux de blé à 55 c. ou à peu près, lorsqu'elle savait que nous avions garanti aux cultivateurs 70 c. et 80 c., il y a deux ans. Il ne serait pas déshonorant pour l'Angleterre de se servir de ce 25 millions de dollars pour rembourser notre pays des dépenses du volontariat, qui serait financé par l'Angleterre, et je trouve qu'il ne serait pas déshonorant pour nous de l'accepter. Je ne subirais pas l'émotion de la gêne ou de la honte si l'Angleterre se servait de ce 25 millions pour rembourser le Canada des dépenses du volontariat.

En plus, si nous tenons un ou deux corps de volontaires en Angleterre et qu'il vienne à manquer des soldats pour remplir les cadres de ces corps d'armée, ne prendrons-nous pas le chemin qui conduira le plus vite ce pays au service obligatoire?

Une autre considération qui nous ordonne de ne pas nous engager dans la guerre outre-mer, c'est, à mon point de vue, notre situation géographique. Plus que jamais il est temps d'essayer de demeurer Canadiens avant tout. Le Canadien français surtout, qui a à cœur sa religion, sa langue, ses écoles, doit aujourd'hui y songer à deux fois. Nos pères ont combattu pour ces libertés.

Qu'advient-il du Canada s'il devient tout à fait insolvable? Le débiteur appartient à son créancier; il tombe sous sa tutelle lorsqu'il n'est plus capable de se financer lui-même. N'y a-t-il pas danger de tomber sous la dépendance des Etats-Unis, notre meilleur créancier, en devenant insolvable?

Pour demeurer ce que nous sommes, je suis convaincu qu'il est temps de songer à nos